

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.CollectionBoite_001-12-chem | T \[torture?\]](#) Item [Seigneur de Correvon, Essai sur l'usage, l'abus et les inconvénients de la torture dans la procédure criminelle | Contre la torture pour obtenir l'aveu](#)

Seigneur de Correvon, Essai sur l'usage, l'abus et les inconvénients de la torture dans la procédure criminelle | Contre la torture pour obtenir l'aveu

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0235

SourceBoite_001-12-chem | T [torture?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[de Correvon, Seigneur](#)

Références bibliographiques[de Correvon, Essai sur l'usage, l'abus et les inconvénients de la torture dans la procédure criminelle](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Lancaster 1768.

13

A- Les criminati^{on}s à l'endroit des lettres conques
s'adressent "d'abord" de la lettre, i.e.:- lorsque l'écrit s'obtient "à grande impulsion
silence ou à refuser de répondre aux questions qui en
sont faites."- "Lorsqu'il y a une lettre à 1/2 heure,
ou 1/2 jour, 1 mois de vie avec les
indes", et que il n'y a "aucun autre
moyen de parvenir à la découverte de la vérité."14 De la 1^{re} cas, le silence du message peut être

15

"l'effet de la lettre et du mot"; l'homme

humain veut qu'on le menace, qu'on lui donne
le temps de penser et de se remettre, qu'on l'achève,
qu'on le tranquillise."

16 3

si cet est de l'obéissance, "le silence mince d'être
puni; mais il peut être d'une manière que on
le harcèle de la question; c/ serait une mission +
dure, ou 1. stimulation + rigoureuse... en le
menaçant d'être le lui supprime l'obéissance, c/
convaincu."BnF
MSS

17

De la cas de refus de parler, il veut mieux
connaître le silence "en le supplantant compte
c/ on le fait sur son oreille", mais en

17.

en "bon point" pour en rendre compte
que le monde ne peut être complet.

19

2. D, le 2^e cas, il faut bien une distinction
ou dit que l'on est de position pour le premier
digne de ce terme : en fait

- l'acte criminel est "digne" de la punition
des lois, que l'on suppose la proportion
entre le crime et la punition et au mal
qu'il cause et à de la punition.

20

- mais l'acte est "digne" de la compen-
sation que mérite un h. coupable et la
compensation et qui peut être soit une
récompense et h. "et digne" de la punition
méritée des actions, h. + punition + la
punition et qui doit être supportée jusqu'à
ce qu'il y ait de punition.

21

De + "la voie de la punition" d'une recherche
beaucoup plus que celle qui a un rapport
avec la marche ordinaire de la punition, et punition
à la découverte de la punition. Elle se base sur
des idées et de punition qui peuvent de
venir - de punition - la punition. Elle se base
au fait que le fait que le monde n'est
pas fini et que le monde n'est pas fini que la punition est